

## **Séance de Conseil Municipal du 5 décembre 2014** **Compte-rendu sommaire**

### Membres présents :

GALLAY Gilbert	GUERINEAU Kévin
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	GRENAT Eric
REQUET Patrick	

Membres absents : DUPONT Frédéric, HAUTEVILLE Jérôme

Arrivée de GALLAY Cyrille et GALLAY Dany à 21 h 15

Secrétaire de séance : Isabelle REQUET

### Validation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

### Demande de modification de l'ordre du jour

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### Urbanisme

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les autorisations du droit des sols sont actuellement instruites par la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie mais qu'elles ne le seront plus à compter du 1er juillet 2015. Face à cette situation, il précise que la Communauté de Communes du Haut-Chablais a décidé de créer une cellule urbanisme afin d'instruire elle-même, par mutualisation, les ADS pour le compte des communes qui le souhaitent.

Afin de permettre à la CCHC de recruter les 2 personnes nécessaires au fonctionnement de cette cellule, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le principe de cette mutualisation, sachant qu'une convention devra par la suite être signée entre la CCHC et la commune afin de préciser les modalités de l'instruction et les conditions de sa refacturation.

Accord à l'unanimité

### IHTS

Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible d'octroyer des heures complémentaires (pour les agents à temps non complet) pour les emplois d'adjoint technique et adjoint d'animation et des heures supplémentaires (pour les agents à temps complet) pour les emplois d'agent de maîtrise et adjoint technique compte tenu des missions supplémentaires qui peuvent leur être demandées.

Accord à l'unanimité.

### Télé sauvegarde des données informatiques

Afin de sécuriser les données informatiques de la Mairie, Monsieur le Maire propose la mise en place d'un système de sauvegarde externe.

Un contrat doit être conclu avec une entreprise spécialisée.

Après examen des différents devis le conseil municipal décide à la majorité de confier cette mission à LA FORCL'INFORMATIQUE.

### Location terrains carrières de POMBOURG

Monsieur le Maire rappelle que le bail avec la SA Carrières de Pombourg pour la location des terrains sur le site de concassage lieu dit « Les Moulins » arrive à expiration en fin d'année

Récemment un expert est venu visiter les lieux afin d'évaluer le prix d'une nouvelle location.

Le conseil municipal charge le Maire de poursuivre la négociation avec la SA Carrières de POMBOURG afin d'établir un nouveau bail.

## **Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement 2013**

Présentation est faite des rapports.  
Accord à l'unanimité.

## **Tarifs 2015**

Monsieur le Maire propose de reconduire la plupart des tarifs 2014 sans augmentation.  
Après débat le conseil municipal décide de fixer le prix du M3 d'eau potable à 1.55 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le prix du repas à la cantine scolaire à 4 € à compter de la rentrée scolaire 2015-2016.

Arrivée de Mrs GALLAY Cyrille et GALLAY Dany à 21 H 15.

## **Participation à la protection sociale complémentaire**

Le conseil municipal décide de fixer la participation mensuelle à 16 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée et la participation mensuelle à 21 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat à une garantie santé labélisée.

## **Virements de crédits**

Monsieur le Maire précise au conseil municipal qu'une décision modificative doit être votée pour ajuster les crédits en cette fin d'année et pouvoir prendre en charge les admissions en non-valeur s'élevant à 0.64 €

Budget eau et assainissement

Dépenses imprévues de fonctionnement	- 1 €
Créances irrécouvrables	+ 1 €
Dépenses imprévues d'investissement	- 152 €
Mise en conformité des captages	+152 €

## **Auberge le Bois du Cornet**

Le contrat d'affermage arrive à expiration le 30 avril 2014.  
Une nouvelle consultation va être lancée.  
Accord à la majorité.

## **Projet d'accessibilité du bâtiment communal**

Suite à la réunion avec la SEMCODA des propositions de modifications sont apportées au projet initial. Une nouvelle rencontre aura lieu prochainement afin d'établir un projet définitif.

## **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un propriétaire d'une parcelle de terrain située en partie sur le chemin créé lors des travaux de raccordement du hameau du Cruet à la STEP, demande à la commune d'acheter cette parcelle.  
Après débat le conseil municipal refuse cette demande.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune étant éligible au Fonds Départementale de Péréquation de la TP une somme de 20 164 € nous a été attribuée par le Conseil Général pour le financement de nos travaux d'investissement.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 23 H.

Le Maire  
GALLAY Gilbert